

[Texte]

October 1, but turns 5 by the end of December, he or she can attend a private school, a private elementary school in the province, basically.

If a parent chooses not to pay, he does not have to. The government does not have to intervene and pay for any children who will be five by the end of December. It defeats their ruling.

I really believe the parents should take part in the funding, if they choose to send their children to a centre because they work or because they want their child to experience things they cannot offer at home.

They should take as much responsibility as possible. I think the government should subsidize the teachers' wages and give small amounts of assistance to centres that need it, not to all centres.

Assistance should not be given across the board. It should be for those in need who can prove it on paper or by visits or whatever is necessary. I think there should be a follow-up system to see the funds are used appropriately. But I think the onus is on the parents and the centres to support themselves as much as possible, not to ask for total assistance.

Ms Mitchell: Thank you. Could you just quickly give us some information on what the average income range of parents at your centre might be? Can you also tell us about the fees and whether or not you give flexible day arrangements for some parts of the day and some full days?

To what degree are you personally subsidizing the centre? From what I hear, you are probably highly subsidizing the centre with your own labour, with your home and facilities and start-up and so on.

• 1025

Ms Findley: In my centre, I am licensed for 35 children. I was a pre-school for a number of years, and over the last four and a half years I opened the bottom floor of my home and made it into an infant centre because of a demand for infant spaces. Once my pre-school was operating well I went into infant care because there was a demand from a number of parents of pre-schoolers who had younger children. It started with one or two. It is now a full-fledged infant centre.

Ms Mitchell: What would you say the average income of parents is?

Ms Findley: The average income of families in my centre ranges from about \$14,000 a year to, I would say, probably \$40,000 a year.

Ms Mitchell: And the average fee, or is it the same for everybody?

Ms Findley: The pre-school fee is \$70 a week for children two to five years of age, and it is \$80 a week for a child from three months to two years.

[Traduction]

sais qu'ici, si un enfant n'a pas cinq ans avant le 1^{er} octobre mais seulement à la fin décembre, il peut aller dans une école élémentaire privée dans la province.

Si un parent décide de ne pas payer, il n'y est pas obligé. Le gouvernement n'a pas à intervenir pour payer les frais de scolarité d'un enfant qui doit avoir cinq ans avant la fin décembre. C'est contraire à la décision prise.

Je crois que les parents devraient participer au financement s'ils décident d'envoyer leurs enfants dans une garderie parce qu'ils travaillent ou parce qu'ils veulent leur faire découvrir certaines choses qu'ils ne peuvent trouver à la maison.

Ils doivent assumer une aussi grande responsabilité que possible. Le gouvernement devrait subventionner les salaires des éducateurs et donner de petites allocations d'aide aux garderies qui en ont besoin et non à toutes.

L'aide ne doit pas être généralisée. Elle ne doit être versée qu'à ceux qui en ont besoin et peuvent le prouver de façon tangible. Il faudrait en outre un système de suivi pour garantir une bonne utilisation des fonds. Toutefois c'est aux parents et aux garderies de subvenir à leurs propres besoins dans toute la mesure du possible, sans demander une aide totale.

Mme Mitchell: Merci. Pouvons-vous rapidement nous dire quel est le revenu moyen des parents s'adressant à votre garderie? Pouvez-vous également nous dire quels sont les tarifs et si vous avez un système assez souple pour prévoir des journées complètes et de demi-journées ou quelques heures par jour?

Dans quelle mesure subventionnez-vous le centre personnellement? D'après ce que j'entends, on peut dire que vous subventionnez la garderie par votre propre travail, en fournissant votre maison et les locaux et les frais d'établissement, etc.

Mme Findley: Ma garderie est agréée pour 35 enfants. Pendant plusieurs années, je me suis occupée d'enfants préscolaires et depuis quatre ans et demi, j'ai transformé le rez-de-chaussée de ma maison en une garderie pour nourrissons pour répondre à la demande dans ce domaine. Une fois la garde préscolaire bien rodée, je me suis lancée dans la garde pour nourrissons car de nombreux parents d'enfants d'âge préscolaire le demandaient pour des enfants plus jeunes. J'ai commencé avec un ou deux et c'est maintenant une véritable crèche.

Mme Mitchell: Quel est le revenu moyen des parents, d'après vous?

Mme Findley: Le revenu moyen des familles venant à ma garderie va d'environ 14,000\$ par an à probablement 40,000\$ par an.

Mme Mitchell: Et le tarif moyen, quel est-il? A moins que ce ne soit le même prix pour tout le monde?

Mme Findley: Pour les enfants de deux à cinq ans, le tarif est de 70\$ par semaine et c'est 80\$ par semaine pour un enfant de trois mois à deux ans.